



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4569

Lyon 1 - Requalification de la place Chardonnet - Lancement de l'opération 51046001
"Place Chardonnet -Requalification" - Affectation d'une partie de l'AP 2015-2, programme
00012

Direction de l'Aménagement Urbain

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4569 - LYON 1 - REQUALIFICATION DE LA PLACE
CHARDONNET - LANCEMENT DE L'OPERATION 51046001
"PLACE CHARDONNET -REQUALIFICATION" -
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-2,
PROGRAMME 00012 (DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Par délibération n°2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Aménagement d'espaces publics via Convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique (CMOU) – participation de la Ville ».

Par délibération n°2018/4387 du 17 décembre 2018, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière de plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « CMOU Espaces publics 2015-2020 », n°2015-2, programme 00012.

La requalification de la place Chardonnet située au cœur du quartier des pentes dans le 1^{er} arrondissement fait partie de l'opération Cœur presque île. Le projet a été élaboré par la Métropole de Lyon en partenariat avec la Ville de Lyon. Chaque collectivité assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux relevant de sa compétence.

Les orientations du projet qui traduisent le programme technique élaboré par la Métropole de Lyon en partenariat avec la Ville de Lyon, intègrent des éléments de la démarche « Faites place » initiée en 2017 et les avis des représentants d'habitants rencontrés à plusieurs reprises. Elles consistent à :

- améliorer la capacité d'usage
- conforter le square central
- limiter et organiser les stationnements
- concentrer et améliorer les éléments techniques
- valoriser les points de vue vers et depuis la place

Dans ce cadre, sont prévus différents travaux, situés dans le champ de compétence de la Ville de Lyon, pour un montant total de 230 000 € TTC :

- démolition, travaux de réseaux et restitution d'un sanitaire aux normes : 120 000 € TTC,
- éclairage public : 80 000 € TTC ;
- espaces verts plantations : 1 500 € TTC ;
- vidéo protection : 28 500€ TTC.

Les travaux de plantations des bandes plantées sont prévus sur stock et en régie directe. Ils sont estimés pour un montant total de 14 000 €TTC.

Il est donc proposé de lancer et d'approuver l'opération « Place Chardonnet - Requalification » pour un montant total de 230 000 € TTC.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n°2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **du 1^{er} arrondissement** ;

Ouï l'avis de la commission **urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie** ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération « Place Chardonnet - Requalification » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « CMOU Espaces Publics 2015-2020 », programme 00012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits et à inscrire au budget de la Ville sur le programme 00012 « espaces publics » AP n°2015-2 - opération n° 51046001 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 824 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2019 : 230 000 € TTC
- 3- Pour la mise en œuvre de ce projet, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférant à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU